

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	93 (1964)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Émissions expérimentales de téléscolaire

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Emissions expérimentales de téléscolaire

C'est en mai 1963 que la décision a été prise par la direction générale de la Société suisse de Radiodiffusion et de Télévision d'étudier la création d'un service régulier d'émissions téléscolaires. A cet effet, une commission centrale et trois commissions régionales ont été constituées, dont une commission romande pour les régions d'expression française.

La télévision suisse en est encore, dans le domaine de la téléscolaire, au stade de l'expérimentation et c'est à ce niveau que se situent les quatre émissions prévues en novembre et décembre de cette année. Le choix des sujets (géographie, histoire de l'art, instruction civique et sciences naturelles) a été dicté par des considérations d'ordre pédagogique et d'ordre technique. D'une part, si la téléscolaire ne peut avoir, dans l'enseignement, qu'un aspect complémentaire, elle peut pourtant aider très efficacement maîtres et élèves par l'apport de l'image qui prend une importance toujours plus considérable; elle peut être encore un instrument de culture en débordant le programme proprement dit et en présentant des émissions spécifiquement artistiques (architecture, sculpture, peinture ou musique). D'autre part, il était bon que ces quatre émissions expérimentales donnent un large aperçu des possibilités techniques de la télévision mise au service de l'école : écriture visuelle en gros plan, mise en évidence du détail intéressant, construction simple et claire de l'image, rythme adapté au niveau intellectuel des élèves, bonne qualité sonore. Ce souci n'a pas échappé à la commission romande, et les réalisateurs ont cherché à tenir compte au mieux de ces impératifs. Il appartiendra aux maîtres de dire s'ils y ont réussi.

Pour permettre au plus grand nombre d'élèves de suivre ces émissions, des postes seront mis gratuitement à disposition des classes pendant les quatre semaines que durera cette expérience ; dix postes sont attribués au canton de Fribourg. Dans les classes où le maître dispose d'un appareil récepteur, il n'y aura aucune difficulté à installer le poste dans la salle de classe. Précisons que ces émissions sont en principe réservées aux élèves de 12 à 16 ans.

Des fiches de documentation distribuées à raison de trois par classe (une pour le maître et deux pour l'affichage) serviront à la préparation et à l'exploitation de chacune des émissions.

Enfin, comme il s'agit d'émissions expérimentales, il est absolument indispensable que les maîtres qui auront pu les suivre communiquent leurs observations au moyen des fiches critiques qui leur sont adressées. Cette participation du corps enseignant contribuera, pour une bonne part, à améliorer la qualité des émissions futures et à faire de la téléscolaire une aide efficace de l'enseignement.

Horaire des émissions :

Mercredi 11 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :  
le canton d'Appenzell

Mercredi 18 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :  
Initiation à l'art roman

Mercredi 25 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :  
Un problème communal

Mercredi 2 décembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :  
Les batraciens

F. DUCREST



# **L'Almanach catholique de la Suisse romande 1965**

106<sup>e</sup> année

Fr. 2.—

Un bouquet varié de chroniques,  
de lectures enrichissantes et amusantes,  
de conseils pratiques  
et d'illustrations abondantes.

En vente dans les librairies, aux kiosques  
et dans les épiceries et boulangeries des villages.



**Editions St-Paul Fribourg**